



Pointe-Fortune, le 7 juin 2021



En cette période de l'année, c'est souvent l'occasion de faire le nettoyage de la cour en prévision de la saison estivale. Plusieurs citoyens sont alors tentés de procéder au brûlage de leurs résidus. Que ce soit pour cette raison ou encore simplement pour allumer un feu d'ambiance, la SOPFEU recommande le recours à un pare-étincelles sur tout appareil utilisé.

**PRIVILÉGIEZ LE FOYER
MUNI D'UN PARE-ÉTINCELLES**



1cm² et moins



Source : Municipalité de Pointe-Fortune